

### Les nuisances

Qu'elles soient sonores, visuelles, olfactives ou physiques, les nuisances génèrent des gênes qu'il convient de réglementer afin de permettre le respect de chacun.

**Voici celles qui font l'objet d'une surveillance particulière sur la commune :**

{accordion} Les nuisances sonores::



Afin de respecter la santé et le bien-être de tous, tout appareil entraînant des nuisances sonores (tondeuse, broyeur, etc.) ne peut être utilisé que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h.
- Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
- Le dimanche et les jours fériés, **un créneau de 10h à 12h est autorisé.**

**Le non respect de cet arrêté est passible d'une amende.**

[Lire l'arrêté](#) .

||| Brûlage des déchets verts::



**Le brûlage des déchets verts est formellement interdit sur tout le territoire, être transporté en déchetterie.**  
[Voir l'arrêté préfectoral](#)

||| Les déchets sauvages::



Il est **interdit** de déposer **des déchets ménagers** sur la voie publique.

Il est **interdit de déposer des déchets sauvages** sur la voie publique.

**Rappel : le brûlage des déchets ménagers est strictement interdit.**

**Le non respect de cet arrêté est passible d'une amende.**

[Lire l'arrêté.](#)

||| Les propriétaires d'animaux domestiques::



Les propriétaires d'animaux domestiques doivent respecter les lieux et voies publics en ramassant les d

**Le non respect de cet arrêté est passible d'une amende.**

[Lire l'arrêté.](#)

||| Animaux errants::

**Je trouve un animal errant ou blessé :**

Dans tous les cas, **ne prenez pas l'initiative de transporter vous-même l'animal**, contactez le **chenil** communautaire.

**Le chenil communautaire Valette :**

Le chenil communautaire Valette accueille les chiens et chats trouvés sur la voie publique des commun

[Pour en savoir plus sur le chenil Valette.](#)

**Chenil communautaire Valette**

**Tél :** 05 49 23 70 90

**Mail :** fourriere.animale [ @ ] grand-chatellerault.fr

||| Les frelons asiatiques::



Si vous constatez un nid **Mme BOURDIN** que, n'hésitez pas à le signaler en mairie auprès de

Il n'est pas forcément utile d'aller voir le nid. [FDGDON](#) (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre

[Cliquez ici pour consulter la fiche pratique de la FDGDON 86](#) .

Il est possible de créer [des pièges à Abeilles frelons asiatiques](#), n'hésitez pas à la vous rapprocher de la

**Pour tout renseignement complémentaire :**

**Mme BOURDIN**

**Tél :** 05 49 90 03 65

**Mail :** [service\\_urbanisme](mailto:service_urbanisme)

**FDGDON :**

Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Vienne  
2137 Route de Chauvigny 86550 Mignaloux-Beauvoir

**Tel :** 05 49 62 98 40

**Port :** 06 79 73 80 58

**Mail :** fdgdon86[@]fredonpc.fr

||| Les chenilles processionnaires::



**Il est important d'intervenir rapidement.**

En effet, les arbres sont affaiblis et deviennent plus sensibles aux attaques parasitaires et aux événements climatiques.

Il y a également des risques sanitaires pour les êtres humains et les animaux. Lorsque les chenilles réagissent, elles peuvent provoquer des allergies graves.

**Les préconisations :**

- Traiter le plus rapidement possible pour éviter la propagation,
- Poser des pièges à collerettes,
- Favoriser la nidification des mésanges, prédateurs naturels des chenilles,
- Prélever manuellement les pré-nids et les nids en coupant les branches des arbres infestés (opérations à effectuer avant le début de la ponte).

Plus d'informations : [cliquer ici](#)

||| Les moustiques::



**La prolifération de moustiques est due à l'eau stagnante et à l'humidité du fait de pluies intenses**

- bien aérer votre logement
- utiliser des répulsifs respectueux de l'environnement (batonnets fumigènes, spirales d'encens, diffuseurs)
- planter des massifs répulsifs
- installer des nichoirs spécifiques pour les oiseaux et chauves-souris (le petit rhinolophe, par exemple)

Il est conseillé aussi de couvrir les réservoirs d'eau pluviale, supprimer les eaux stagnantes (bassins, sources)

[Cliquez ici pour consulter les conseils pratiques.](#)

Devenir refuge à chauves-souris ? [une solution](#) contre les moustiques !

Construire un abri pour [les chauves-souris](#) :

**Pour tout renseignement complémentaire :**

**EID Atlantique**

**Tél :** 05 46 88 12 34

**Site internet :** [www.eidatlantique.eu](http://www.eidatlantique.eu)

||| Le moustique tigre::



**Le moustique tigre est un moustique d'origine tropicale qui peut, dans certaines conditions très**

L'implantation du moustique a été confirmée en Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Landes, Pyrénées

**C'est pourquoi une surveillance particulière de ce moustique est ainsi mise en place pour ralentir**

Pour reconnaître un moustique tigre :

- C'est un moustique : il a donc deux ailes, une paire d'antennes longues et une trompe dans le proboscis.
- Il a des rayures noires et blanches (pas de jaune), sur le corps et les pattes,
- Il est très petit, environ 5mm,
- Il est source de nuisance et pique le jour. Sa piqûre est douloureuse.

Alors si vous pensez avoir un moustique tigre, signalez sa présence en [cliquant ici](#)

**En savoir plus :** [cliquer ici](#)

{/accordion}

**Pour tout renseignement complémentaire :**

**Nelly Léon - ASVP**

**Tél :** 05 49 90 03 65

**Port :** 06 87 41 30 66